

Ans infos

PERIODIQUE COMMUNAL MENSUEL D'INFORMATION - JUILLET 2011

N°220

Le Bourgmestre

Stéphane MOREAU

vous présente votre nouvel

ANS INFOS

Un format
plus pratique

Un nouveau
rythme de
publications
(mensuel)

Plus d'articles
de fond



La Commune d'Ans au service de ses citoyens

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale sans « passe-droits » et de manière totalement apolitique ?

De nouveaux moyens sont mis à votre disposition pour vous simplifier la vie:

1. Un numéro de téléphone unique pour poser toutes vos questions, quel que soit le département concerné



N° VERT

0800 43 000

La ligne est en service du
lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 16h

vendredi de 9h à 12h

(hors jours de fermeture
de l'Administration communale).

Les appels sont **GRATUITS !**

2. Si vous préférez écrire que parler,
une adresse de courrier

électronique unique

ans.nouveau@ans-commune.be

sera à votre disposition 24 h/24.



**Commune d'Ans,
à votre service!**

Editorial.

En mars 2011, une nouvelle majorité communale a été mise en place.

En mai 2011, vous avez pu découvrir dans ces pages le programme ambitieux de la nouvelle équipe. Dans celui-ci, figure au rang des projets de nouvelle politique de communication le relooking du périodique communal d'informations Ans Infos contenant plus d'informations pratiques et un suivi plus régulier de tous les projets en cours.

En juin, voici donc venu le temps de vous présenter le premier numéro relooké de votre périodique communal. Nous l'avons voulu dans un format plus pratique, plus lisible.

Vous y trouverez moins de photos des élus lors d'événements mais vous pourrez y lire plus d'articles de fond et notamment des informations plus complètes et plus suivies sur des projets en cours.

Comme vous pourrez le lire, les projets prévus par la déclaration de politique communale avancent déjà à grands pas !

C'est ainsi que ce mois-ci, vous trouverez des informations sur la rénovation du Château de Waroux (p 4 et 5), sur la Régie Communale AnSports (p 6 et 7), sur la Société de Logements du Plateau (p 8 et 9), sur le projet de foot à l'école (p 10 et 11),

sur les chèques sport et la vision du sport facteur d'intégration sociale (p 12 et 13), sur la synthèse des problématiques soulevées lors de la récente visite du Collège dans les quartiers (p14 et 15.), sur l'étude sur le commerce ansois (p 18 et 19).), sur la modification du budget communal (p 20) ainsi que sur le droit d'interpellation (p 21). Enfin, vous découvrirez quelques pages sur ce qui se passe dans votre commune (p 16,17,22 et 23).

Pour terminer, nous ajouterons que votre périodique ne paraîtra plus au rythme d'un numéro toutes les six semaines mais sur base mensuelle.

Bonne lecture.



Thomas CIALONE,
Premier Échevin,
En charge de la Communication



Stéphane MOREAU,
Bourgmestre



Château de Waroux

mairie d'honneur et pôle culturel

Thomas CIALONE : "Notre objectif est de faire du château de Waroux l'écrin de notre commune."

Le Château de Waroux est devenu notre mairie d'honneur, où les invités de la Commune d'Ans sont accueillis pour leur plus grand plaisir, tant ils sont surpris de découvrir les lieux enchanteurs.

En outre, c'est dans ce domaine romantique que, tous les samedis, les Ansois célèbrent leur mariage civil. Mais la destinée de Waroux est surtout culturelle et touristique. Ainsi, de nombreuses expositions s'y succèdent, rassemblant des milliers de visiteurs. De plus, diverses festivités grand public animent le parc, tels que les



Cette gravure, du XIX^{ème} siècle, représentant l'arrière du château, laisse entrevoir l'un des deux pavillons, lesquels ont dû être construits dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle.

Journées du Patrimoine ou dernièrement, le tournoi international de chevalerie. L'avenir est prometteur, avec un programme d'événements artistiques à faire pâlir d'envie les musées et sites de nos grandes villes!

Les Travaux de rénovation du Château

Ce projet de rénovation et d'aménagement du Château de Waroux est l'un des grands dossiers que le Collège communal aura conduit au cours de cette législature communale, initié en son temps par l'Echevin Jean-Claude PEETERS. Pôle culturel d'excellence au Pays de Liège, c'est dans cet esprit que le projet est mené au sein du Collège par Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture et du Tourisme. La gestion du site et son entretien journalier ainsi que le pilotage du futur chantier sont confiés à Grégory PHILIPPIN, Echevin des Travaux et du Patrimoine. Le 30 mai dernier, une large majorité du Conseil communal a marqué son accord sur le projet, lequel a reçu l'aval de la Commission des Monuments, Sites et Fouilles représentée par Ann CHEVALIER et Maurice LORENZI, ainsi que celui des services de la Région wallonne. Les procédures administratives étant particulièrement longues, le Collège communal espère débiter les travaux autour de l'été 2012.

La première phase des travaux concerne la rénovation

- D'une part, des 2 pavillons du XVII^{ème} siècle édifiés de part et d'autre du chemin de pierre et menant à la porte principale du château
- D'autre part, du portail.

Les deux pavillons :

Appelés "Maison de garde" et "Maison du jardinier" eu égard à leur occupation originelle, ces deux édifices présentent un intérêt historique évident mis en avant par une étude archéologique réalisée

par le service public de Wallonie - Département du Patrimoine. Leur rénovation s'accompagnera d'une réaffectation en bureaux et salle d'expositions dans le cas de la maison du garde (à gauche, en regardant vers le château), en salle polyvalente munie d'une cuisine industrielle et conciergerie à l'étage en ce qui concerne la maison du jardinier.

Des réunions mettant en présence des architectes -, en l'occurrence le bureau DDGM de Bruxelles -, la Région Wallonne, les représentants de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles ont permis de dégager les lignes de force de cette rénovation.

Les annexes secondaires accolées aux façades Nord des 2 pavillons seront supprimées pour dégager le volume principal. Cette intervention forte, réalisée symétriquement à l'arrière de chacun des édifices, s'accompagne d'un réaménagement complet des espaces intérieurs.

La conservation accompagnée d'une rénovation des éléments d'époque a bien sûr été privilégiée chaque fois que c'était possible. Des interventions contemporaines seront réalisées tels que les volets ajourés qui pendront place devant les fenêtres remplaçant la porte de garage.

Un badigeon est prévu pour les deux pavillons et le portail. Il s'agit d'une solution appropriée au niveau technique mais aussi au niveau historique : la peinture murale du château d'Aigremont représente les pavillons de Waroux au 18ème siècle dans des tonalités de rouge.



Le portail

Une fiche d'état sanitaire de la grille et du mur d'enceinte a été réalisée par le bureau d'architecture DDGM.

L'intervention devra porter sur le redressement des murs et sur le renforcement du porche d'entrée.

Le coût des travaux

Le montant total des travaux de rénovation de la maison du garde, de la maison du jardinier, les murs de clôture entourant ces deux édifices, ainsi que du portail est de 950.000 €.



Le gros œuvre est financé à hauteur de 60 % par la Région Wallonne eu égard au caractère patrimonial des édifices.

D'autres travaux d'aménagement des abords de Waroux sont prévus ultérieurement dont la création d'un parking dans la prairie adjacente au château, l'aménagement de la drève laquelle a subi de plein fouet la tempête du 14 juillet dernier qui a détruit certains arbres et l'harmonie de l'ensemble. Le petit bois jouxtant le château devrait également être ré-aménagé au niveau des essences qui le composent.

Et le château proprement dit

Entretiens, le Premier Echevin Thomas CIALONE et l'Echevin des Travaux Grégory PHILIPPIN, vont s'atteler à la mise en route de la phase II, qui prévoit la rénovation du château (bâtiment principal). Le Collège prévoit notamment des interventions ciblées sur les parties remarquables du château, telles que la salle des mariages, la salle d'armes, la chapelle, la salle Lovinfosse, la cour intérieure circulaire, le clocher et l'horloge du donjon, sans oublier la glacière et le parc arrière aux espèces centenaires. L'auteur de projet désigné par le Conseil communal, le bureau d'architecture PhD, sera particulièrement attentif à rendre plus aisés l'accès aux salles du château, dans le respect patrimonial du site, entièrement classé.



PROGRAMME 2011-2013

Expos, concerts et événements

EXPOSITIONS

10 septembre au 9 octobre 2011 :
Philippe WAXWEILER... 40 ans d'exposition

22 octobre 2011 au 13 mai 2012 :
Marc CHAGALL... Des rêves aux souvenirs

1er juin au 15 juillet 2012
Chantal COTE... L'énergie de la terre

20 octobre 2012 au 2 juin 2013
D'Auguste RENOIR à Camille PISSARRO :
L'aventure impressionniste

CONCERTS ET EVENEMENTS

Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2011 :
Journées du Patrimoine avec des concerts divers,
le Théâtre Arlequin dans « l'Impromptu de Waroux »
et un défilé de mode

Mardi 27 septembre 2011
A 15 h., Théâtre Arlequin « L'Impromptu de Waroux »

Jeudi 29 septembre 2011
A 20 h., Charlotte Bouriez Quintet

Dimanche 23 octobre 2011
A 11 h, récital de Mélodies belges,
par Annick VAN DE WALLE, Soprano

Dimanche 27 novembre 2011
A 11 h, « Promenades à travers chants »,
par Roger JOAKIM, baryton.

Deux pros à la tête de la régie communale

Depuis le 1^{er} Janvier 2008, la Régie Communale Autonome « AnSports » a été reconnue en tant que centre sportif local.

La création de cette Régie et cette reconnaissance ont permis de centraliser la gestion sportive communale en ne cessant de développer des activités sportives en tous genres.

Le 17 juin 2011, deux personnages connus dans le monde sportif national et international ont été désignés à la tête de la Régie. Monsieur Raphaël QUARANTA, ancien footballeur pro du RFCL et du Standard, prend les rênes de la Régie et en devient le Président alors que le poste d'administrateur délégué est désormais occupé par Monsieur Philippe SAIVE, champion de tennis de table.



Les « pôles » sportifs principaux se répartissent en quatre catégories et se présentent comme suit :

1. La Piscine
2. La Plaine Magnée
3. Le Hall des Sports « Henri Germis »
4. Le Complexe sportif « François Heine »

Plus de 50 clubs fréquentent nos infrastructures et le devoir de la Régie est de garantir une qualité d'accueil de haut niveau tout en maintenant des prix démocratiques.

Pour conserver cette philosophie, à une époque où le prix des énergies ne cesse d'augmenter, la régie a déjà pourvu à différents travaux pour contenir et surtout diminuer toutes les consommations, à titre d'exemple, ont été remplacées les chaudières et les douches à la plaine Gilles Magnée et au complexe sportif F.HEINE.

Tous les nouveaux projets ont d'ailleurs été pensés dans ce même axe. De la nouvelle piscine au terrain de football synthétique, l'accent a été mis sur la faible consommation énergétique.

Au-delà de cet aspect « technique », la Régie AnSports, en collaboration avec l'échevinat des Sports de la commune d'Ans continue de développer une politique de sports pour tous et accessible à tous.

Nous ne citons que quelques projets déjà bien aboutis, qui ont eu ou auront lieu sur les différents sites de la régie :

- Soulignons le succès que rencontre, déjà depuis deux ans, le programme « je cours pour ma forme » où toutes les catégories d'âges se rencontrent pour tester leur endurance à la course à pieds.
- de l'organisation en collaboration avec la Province de Liège de « l'Académie provinciale des Sports » qui met en avant la pratique de certains sports pour les enfants de 6 à 11 ans dès la sortie de l'école.
- de l'organisation du Summer Tour AWBB qui a pour but de proposer gratuitement aux enfants de 6 à 12 ans une initiation au basket-ball et de leur faire découvrir ce sport passionnant.
- de l'organisation du « championnat de Belgique de tennis pour les personnes à mobilité réduite » ainsi qu'une compétition régionale « Open de Paracyclisme » dans le cadre d'une étape du Tour de la Province de Liège.

Comme vous l'aurez constaté, le rôle et le développement de la Régie est en constante évolution avec comme point d'orgue la volonté de rendre accessible « le sport pour tous ».



Expériences sportives du Président Raphael Quaranta

- 1978-1994 : joueur professionnel division 1 Liège, Anvers, Standard de Liège
- 1994-2007 : entraîneur professionnel division 1, 2, 3 Liège, Eupen, Sprimont, Wiltz, Liège
- 2006-2007 : diplômé entraîneur UEFA pro avec stage à l'étranger : Lyon, Athènes, Lille
- 2007-2011 : entraîneur Liège, Tongres et manager sportif de Seraing
- Depuis 2009 : professeur d'éducation physique à l'athénée royal Liège Atlas



Palmarès de Philippe Saive, Administrateur Délégué de la Régie AnSports.

- Vice-champion du Monde 2001 avec la Belgique
- N°1 mondial lors des «spectacular pairs» en 2010 et 2011.
- 2x vainqueur de la Champion's league 1997 et 1998 avec le Borussia Düsseldorf
- 2 x vainqueur de la ligue européenne en 1994 et 1995 avec la Belgique
- 253 sélections en équipe nationale
- 20 ans de présence dans le top 100 mondial
- 16 participations aux championnats du Monde et 3 aux jeux olympiques (Barcelone, Atlanta et Sydney).





Un duo expérimenté à la tête de la **Société de logement**

Nous sommes allés à la rencontre de Monsieur Jean-Marie VALKENERS, nouveau Président du Conseil d'Administration de la Société de Logements du Plateau (SLP) qui a pris ses nouvelles fonctions ce 17 juin, en même temps que Monsieur Francy DUPONT, qui devient quant à lui Vice-Président.

Bien connu dans notre commune notamment en ses qualités de conseiller communal et conseiller CPAS, nous avons évoqué avec ce licencié en histoire, papa de deux grands garçons, les différents projets à réaliser dans les années à venir en matière de logement social.

Des projets qui, comme vous pourrez le constater, seront pris à bras-le-corps par ce responsable des relations publiques et des événements au sein d'un grand groupe industriel, société emblématique du paysage économique liégeois.

Combien de personnes sont occupées à la SLP ?

La société est composée de 14 employés, 3 techniciennes de surface, 8 agents PTP engagés comme les initiales l'indiquent à titre temporaire et dont le travail est d'assurer la remise en ordre des logements avant occupation.

Combien d'habitations sont gérées par la SLP ?

Actuellement, nous gérons un parc immobilier de 1.705 habitations, ce qui représente plus de 3.000 personnes, parc réparti sur deux communes, Ans et Awans.

Quelles sont les activités de base de la SLP ?

Outre la gestion des dossiers locataires en place et candidats locataires, nous nous occupons de la construction de logements publics de type locatif et acquisitif, de la rénovation et de l'entretien régulier de l'ensemble de nos logements, de la vente et de l'achat de terrains et d'immeubles à réhabiliter.

Pouvez-vous évoquer diverses réalisations effectuées ces dernières années ?

Ces 5 dernières années, la SLP a été particulièrement active. En effet, pas moins de 700 habitations ont été rénovées par nos soins,



Jean-Marie VALKENERS

et ce dans le cadre du PEI, Programme Exceptionnel d'Investissements, vaste programme de revalorisation du parc social locatif. Des montants importants ont été dégagés dans ce cadre pour des rénovations nécessaires que tout Ansois et toute Ansoise auront pu constater de visu à la Cité Vandervelde, rue des Clercs, à la Cité Champ d'Aviation ou encore à la Cité Al'Trappe. En ce qui concerne Awans, la rue Deifrène et le Quartier Cité-Cornet ont reçu un lifting bienvenu. Je ne voudrais pas oublier qu'à Othée, nous avons acquis et réhabilité l'ancienne école située rue Jacquet.

Quels sont les grands projets pour les années à venir ?

Dans les années à venir, je mettrai tout en œuvre pour la concrétisation de trois axes essentiels :

- Achever bien évidemment les chantiers prévus dans le PEI. L'ancienne Cité des Français, la Cité Lonay, la Cité Al'Trappe, la Cité du Bourdon à Xhendremael et la rue Mabîme à Alleur bénéficieront des rénovations prévues dans notre budget de fonctionnement. Plus de 700 habitations c'est-à-dire plus de 40% de notre parc immobilier sont concernés par ce plan. Il va sans dire que ce dossier retiendra toute mon attention.
- Achever les chantiers de construction ou de réhabilitation en cours. De par mes mandats de conseiller CPAS et de conseiller communal depuis de nombreuses années, vous aurez aisément compris que le social est un sujet qui m'importe au plus haut point. L'achèvement de la construction de maisons sociales locatives rue de Xhendremael à Awans et derrière l'Eglise à Hognoul est à l'ordre du jour et comme



vous aurez l'occasion de vous en rendre compte, en ma qualité d'homme de terrain, je veillerai personnellement à la réalisation de ces chantiers qu'ils soient d'ailleurs de construction ou de rénovation des habitations.

- Mener à bien divers dossiers en cours d'étude. Je pense notamment à la construction de maisons et appartements dans le Quartier Doumier, à la Fabrique à l'Huile. Ou encore la construction de maisons et appartements rue Noël Heine à Awans mais aussi la réhabilitation de l'ancien presbytère rue Robert à Othée, la rénovation et l'isolation acoustique d'immeubles Cité Al'Trappe et Cité des Charrons. Sans oublier un gros chantier à l'étude, la rénovation de 5 buildings Cité Vandervelde à Loncin. Comme vous pouvez le constater, le travail ne manque pas à la SLP.

D'autres projets en vue ?

Oui, au vu des bilans énergétiques réalisés dans les habitations et des subsides issus du Plan Pivert (Plan d'Investissements Verts), de nouveaux investissements pourront être envisagés afin d'améliorer l'isolation thermique et la ventilation de nos logements. Dans les années futures, nous déterminerons en collaboration avec les communes d'Ans et d'Awans l'ancrage communal en vue du développement de ses activités.

Comment comptez-vous œuvrer personnellement à la réalisation de ces projets ?

Comme je vous le précisais, je suis un homme de terrain. Je serai dès lors présent, disponible et surtout à l'écoute des gens. Mes collaborateurs pourraient vous confirmer que ma porte est toujours ouverte. L'expérience acquise au fil des années dans mes différents postes à responsabilités m'indique clairement que sans dialogue les solutions sont d'autant plus difficiles à trouver. Vous savez, le handball que j'ai pratiqué pendant de nombreuses années (et pour lequel je suis toujours actif) m'a appris, comme pour tout sport collectif d'ailleurs, que l'on gagne toujours en équipe même s'il faut aussi et bien évidemment des leaders.

Je serai toujours à l'écoute et en bon président, du moins je le souhaite, je veillerai à la bonne gestion de la SLP et surtout à ce que nos habitants puissent être satisfaits de nos logements. A cet égard, je vous donne déjà un petit scoop.

J'organiserai avec le Conseil d'Administration et toute l'équipe de la SLP à la rentrée – les dates seront communiquées très prochainement – des réunions d'informations par quartier et j'espère bien vous y voir nombreuses et nombreux.



Francy DUPONT

Rendez-vous à la rentrée!

Questionnaire de Proust:

Mon principal trait de caractère
La qualité que je préfère chez les autres
Mon principal défaut
Ma principale qualité

Le pays où je désirerais vivre
La fleur que j'aime
Mon animal préféré
Mon film préféré
Mon chanteur préféré
Mon peintre préféré
Ce que je déteste par-dessus tout
Le don de la nature que je voudrais avoir
Ma devise

Ma bonne humeur
L'honnêteté
Vouloir trop en faire
Faire le maximum pour être disponible et faire plaisir aux autres
L'Italie
La tulipe blanche
Le chien, particulièrement le Golden
Pretty Woman et les comédies en général
Joe Dassin
Paul Gauguin
L'hypocrisie
Un don artistique, la peinture
Carpe Diem





Nathalie Dubois, échevine de l'instruction publique

De nouvelles options **foot-études** **ou multisports** reconnues par l'union belge dans nos écoles primaires communales.

Du projet de relance du football dans la commune initié par notre **Bourgmestre Stéphane Moreau** et confié à André Jamers, par ailleurs chef de zone de la police d'Ans Saint Nicolas et aussi un entraîneur reconn, une réflexion est née sur la possibilité d'ouvrir des options sportives dans nos écoles.

«Un corps sain dans un esprit sain» et «former des hommes qui soient aussi des sportifs de qualité», voilà les préceptes de ces deux écoles, car l'accent reste mis sur l'apprentissage des matières de base.



Concrètement :

À l'école **Pierre Perret 2**, les élèves de 5e et 6e années qui choisiront cette option pratiqueront 4 heures de football par semaine réparties en 2 x 2 heures l'après-midi.



À l'école **Henri Lonay**, les élèves de 5e et 6e années auront le choix entre 4 heures de sport ou 4 heures de football réparties, pour les deux formules, en 2 x 2 heures l'après-midi.

Si nul n'ignore que la pratique du football nécessite des qualités morales, physiques et tactiques; dans le cas présent, l'accent sera exclusivement mis sur l'amélioration des qualités techniques ainsi que la psychomotricité et la pratique du football à travers le jeu.

Les cours de football se donneront sur le site de la Plaine des Sports d'Ans en partenariat avec le RFC ANS et sous la direction de professeurs d'éducation physique porteurs du diplôme d'entraîneur de l'URBSFA (fédération belge de football) ; en période hivernale, les cours seront assurés au Hall Omnisports de Loncin.

Le projet est à la fois ardu et ambitieux, il s'inscrit dans la philosophie du nouveau Collège communal.



ANS-INFOS A RENCONTRE POUR VOUS ANDRÉ JAMERS.



Passionné de football depuis sa tendre enfance, André JAMERS, après avoir évolué dans plusieurs clubs de la région, fait partie aujourd'hui des entraîneurs reconnus dans le football provincial liégeois.

Avec Monsieur Stéphane MOREAU, Bourgmestre d'ANS, il projette la relance du football sur le territoire de la commune d'ANS.

Ans-Infos : D'où vient cette passion pour le football ?

André JAMERS : Je baigne dans le monde du football depuis toujours. Mon père a connu les honneurs de l'équipe nationale belge et de la «Division d'honneur» (D1 actuelle) avec le Racing de Montegnée et le Sporting de Charleroi, et il m'a transmis sa passion pour ce sport. C'est donc tout naturellement à l'âge de 10 ans que j'ai signé mon affiliation au sein du vieux club montagnard.

Ans-Infos : Comment vous est venue l'idée de relancer le football à ANS ?

André Jamers : Ma réflexion remonte à plusieurs mois déjà. J'avais rédigé à l'attention des Autorités communales ansoises un document intitulé «Le football à Ans, quel avenir?». Il s'appuyait sur un état des lieux de la situation actuelle. En effet, la commune d'Ans comptait, il y a quelques années, des clubs comme la J.S. ALLEUR, l'A.S. ALLEUR, et le SANTI LONAY, qui furent durant plusieurs années de véritables porte-drapeaux du football amateur liégeois, et qui hélas ont aujourd'hui disparu. Par ailleurs, le F.C. LONCIN, qui a lui-même remporté la Coupe de la Province de Liège, a également cessé ses activités alors qu'il évoluait en Première Provinciale.

Aujourd'hui seul subsiste le Royal Ans Football Club. Après avoir connu lui aussi ses heures de gloire, ce vieux club évolue au plus bas de la hiérarchie du football provincial liégeois. Il ne doit d'ailleurs sa survie qu'au travail et à l'abnégation de quelques «vieux» fidèles serviteurs dont font notamment partie Robert PINTÉ et Henri HENNUS.

C'est le Bourgmestre, Monsieur Stéphane MOREAU lui-même, qui a trouvé l'idée intéressante et qui m'a demandé de m'investir dans ce projet. Il souhaite en effet que la commune d'Ans soit représentée par un club évoluant au moins en Première Provinciale, eu égard à la situation de la commune et à ses infrastructures sportives.

Ans-Infos : A ce sujet, quel sera le site utilisé dans le cadre de ce projet ?

André Jamers : Bien entendu, les activités liées à la pratique du football se dérouleront dans un premier temps sur les seuls terrains occupés par le RFC ANS à la plaine de la rue Gilles Magnée. Elle est située à proximité du carrefour des Français, point de convergence de nombreuses lignes des TEC et permettant un accès aisé au départ de communes voisines où le football est également en régression. Dans un proche avenir, le projet pourrait également s'étendre aux 2 terrains situés sur la plaine communale d'Alleur, Route Militaire.

Ans-Infos : Dans le futur, d'autres disciplines sportives pourraient-elles bénéficier du même intérêt ?

André Jamers : Il est certain qu'au vu des infrastructures de qualité dont dispose la commune d'Ans, d'autres disciplines sportives pourraient suivre. C'est l'urgence de la situation qui nous conduit à débiter par le football. Il s'agit en outre du sport populaire par excellence. Il s'avère également être un vecteur d'intégration sociale, qui permet de combiner éducation sportive et civique au profit de nombreux jeunes.

Ans-Infos : En quoi consiste le projet ?

André Jamers : Redynamiser la pratique du football à Ans et ainsi permettre à celles et ceux qui le désirent de pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions, sur le territoire ansois, sans plus devoir «s'expatrier» vers des communes voisines.

Ans-Infos : Quels sont vos objectifs ?

André Jamers : Les objectifs s'articulent autour de 3 axes. Le premier consiste à tenter de ramener le RFC ANS vers la Première Provinciale grâce au concours d'entraîneurs et de joueurs issus de la région. Le deuxième axe consiste à renforcer et améliorer la structure de formation des jeunes avec l'aide d'un coordinateur spécialisé et de moniteurs compétents. Le troisième axe concerne la mise en place d'une option «football à l'école» au profit des élèves de 5ème et 6ème années primaires.



Ans-Infos : En quoi consiste l'option «football à l'école» ?

André Jamers : Les cours de football, qui seront dispensés complémentaires aux cours d'éducation physique, seront assurés par un professeur d'éducation physique, lui-même entraîneur diplômé URBSFA, et possédant une expérience nécessaire dans la pratique du jeu ainsi que dans la formation des jeunes. J'ai proposé que cette option soit mise en place dès la rentrée 2011, à l'école Pierre Perret de la rue Monfort vu sa proximité par rapport aux terrains de la rue Gilles Magnée, où se donneront les cours de football, ainsi qu'à l'école de l'avenue Henri Lonay, proche également des installations du RFC ANS. Il s'agit enfin d'une option accessible dans ces écoles, et non d'une section visant une quelconque forme d'élitisme. L'accent sera mis sur l'apprentissage par le jeu. Une très large page sera consacrée à la technique. L'initiation au rôle de «gardien de but» est également prévue.

Ans-Infos : Qu'en est-il des cours «généraux» ?

André Jamers : En aucun cas les cours généraux de français, mathématiques, et d'éveil ne seront réduits. Ils restent même la priorité absolue. L'option football à l'école doit être perçue comme un bonus et non pas comme un moyen d'échapper aux cours de base. Les cours de football se donneraient les mardis et jeudis après-midi. En période hivernale, les cours se donneront en salle.

Ans-Infos : Tous les élèves de 5ème et 6ème primaires peuvent-ils s'inscrire dans cette option ?

André Jamers : Les filles et les garçons sont assurément les bienvenus et aucune participation aux activités d'un club de l'URBSFA n'est exigée. Evidemment, pour cause de modalités pratiques et d'organisation, seuls les élèves qui fréquentent les deux établissements scolaires précités pourront s'inscrire à cette option.

Ans-Infos : Dans le futur, l'option se limiterait-elle aux 5ème et 6ème, ou sera-t-elle étendue à d'autres classes ?

André Jamers : Il est prématuré d'y répondre. Tout dépendra du succès rencontré, mais il n'est pas exclu que dans l'avenir le projet s'étende aux élèves de 3ème et 4ème années.

Ans-Infos : Les directions scolaires sont-elles généralement favorables à pareil projet ?

André Jamers : De manière générale, c'est à espérer, car chacun mesure les bienfaits de la pratique d'un sport chez les jeunes. Dans le cas présent, l'option est accueillie favorablement par les directions scolaires. Monsieur Michel POELMANS, Directeur de l'école de la rue Monfort, a lui-même été un joueur de valeur au sein du RFC ANS alors que le club évoluait en P1. Quant à Monsieur DALLEMAGNE, Directeur de l'école de l'avenue Henri Lonay, après avoir été actif au Standard, il assure un rôle important au sein du club de Visé et ses compétences dans la formation des jeunes ne sont plus à démontrer.

Ans-Infos : Quel sera votre rôle dans cette nouvelle approche ?

André Jamers : Nul n'ignore ma qualité de fonctionnaire de police. Je dirige la police d'Ans depuis 25 ans et je n'envisage pas de me recycler. Mon rôle consistera donc, comme me l'ont demandé le Bourgmestre, Monsieur MOREAU, ainsi que Madame Nathalie DUBOIS, Echevine de l'Instruction Publique, à assurer la coordination du projet entre l'administration communale, l'école (uniquement pour le volet football), et le club du RFC ANS.



Grégory PHILIPPIN
Echevin des sports :

**“Junior ou Senior“,
tout le monde a
droit de faire du
sport !”**

Le chèque sport

Tu veux faire du sport
Oui mais parfois c'est trop cher !

Dès aujourd'hui, avec le CHEQUE SPORT, tu peux bouger !

Le chèque sport, pour qui ? Très simple !

Le chèque sport est destiné à tout jeune âgé de 6 à 18 ans, domicilié à Ans, dont les parents disposent, au maximum, d'un niveau de revenus, à savoir :

- a. 1 enfant à charge : 21.766,02 €
- b. 2 enfants à charge : 29.022,59 €
- c. 3 enfants à charge : 35.823,08 €
- d. 4 enfants à charge : 42.171,19 €
- e. 5 enfants à charge : 48.066,94 €
- f. 6 enfants à charge : 53.936,28 €

Le chèque sport, ça sert à quoi ?

- t'affilier à un club sportif,
- t'inscrire à un stage sportif.

Le chèque sport, quels montants ?

Le montant du « chèque sport » sera équivalent au prix du stage ou de la cotisation réclamée par le club auquel l'enfant s'affilie, avec toutefois un maximum de 25 € pour le stage et un maximum de 50 € pour l'affiliation et ce, par enfant et par an.

Le « chèque sport communal » ne pourra pas être cumulable avec d'autres actions initiées par les mutuelles et par le CPAS.

Les clubs et les installations sportives d'Ans sont prêts à t'accueillir, n'hésite pas à te renseigner !

A qui m'adresser

Toutes les informations utiles et les formulaires de demande peuvent être obtenus à partir du 1er septembre 2011 auprès de l'Echevinat des Sports au 04/247.72.77 ou 247.72.76 – E-mail : sport@ans-commune.be.



Le chèque senior

Tu veux faire du sport
Oui mais parfois c'est trop cher !

Dès aujourd'hui, avec le CHEQUE SENIOR, tu peux bouger
et continuer à entretenir ta condition physique !

Le chèque senior, pour qui ? Très simple !

Le chèque senior est destiné aux pensionnés âgés de 60 ans
accomplis, domiciliés à Ans, dont le niveau de revenus est :

- a. Pour un isolé : max. 13.886,51 €
- b. Pour un ménage : max. 17.629,87 €

Le chèque senior, ça sert à quoi ?

- t'affilier à un club sportif,
- t'inscrire à un stage sportif.

Le chèque senior, quels montants ?

Le montant du « chèque senior » sera équivalent au prix du stage ou
de la cotisation réclamée par le club auquel le pensionné s'affilie,
avec toutefois un maximum de 25 € pour le stage et un maximum de
50 € pour l'affiliation et ce, par pensionné et par an.

Le « chèque senior communal » ne pourra pas être cumulable avec
d'autres actions initiées par les mutuelles et par le CPAS.

Les clubs et les installations sportives d'Ans sont prêts à t'accueillir,
n'hésite pas à te renseigner !

A qui m'adresser ?

Toutes les informations utiles et les formulaires de demande
peuvent être obtenus à partir du 1er septembre 2011 auprès
de l'Echevinat des Sports au 04/247.72.77 ou 247.72.76 –
E-mail : sport@ans-commune.be.

La tournée des quartiers

La proximité est à l'ordre du jour

Vous y étiez !!!

Vous étiez plus de 700 à assister et participer aux quatre réunions de quartier organisées du 05 au 09 juin sur l'entité. Bravo ! A Ans, Loncin, Alleur et Xhendremael le Collège s'est prêté volontiers à l'exercice.

Pour cette première édition, il s'est agi dans un premier temps, sous la houlette du Bourgmestre, de présenter la nouvelle équipe chargée de gérer votre quotidien et ensuite d'enregistrer vos doléances et suggestions pour l'améliorer. Cette expérience sera reconduite.



Ainsi avant de lancer les questions le Bourgmestre a abordé lors de chaque séance les problèmes spécifiques aux quartiers !



Ans Plateau

Entre autres problèmes soulevés, relevons

- la **vitesse de circulation**, y compris du bus, sur certaines artères de la commune comme la rue de Waroux, la rue de l'Enclos, la rue du Bourdon, la rue du Ruisseau, la rue des Héros, la rue E. Vandervelde...
- l'**état des voiries** suite aux conditions climatiques particulièrement rudes des deux derniers hivers,
- l'**absence de signalisation** suffisante des passages pour piétons,
- l'**absence de cheminement piétons** rue de Juprelle ou encore depuis la cité du Bourdon jusqu'aux écoles de Xhendremael,
- le **stationnement** problématique rue Florent Pirotte, aux abords des écoles, notamment sur les trottoirs rue Lambert Dewonck,
- les **jets d'objets divers**, et dangereux, dans la cour de récréation de l'école Meukens, par des adolescents fréquentant les écoles alentour et par les personnes qui se rassemblent sur la place en soirée,
- l'**entretien de la place Nicolai**
- le futur aménagement de **la place Brignoul**,

- les **dépôts clandestins d'immondices**, l'envol des déchets du parking du GB vers la rue F. Pirotte lors de grands vents...
- le **soulèvement des pavés** de plusieurs trottoirs dû à l'extension racinaire des arbres,
- le sentiment d'insécurité due aux vols dans les habitations,
- l'**absence de planimètres**
- l'**extension de la berce du caucase**
- les **nuisances** dues à l'activité des sociétés installées dans le tissu urbain,
- le **tapage nocturne** aux abords de certains établissements Horeca ou salles de fête,
- et d'autres encore...



Alleur

75 projets en 19 mois.

La mise en œuvre de ce programme ambitieux répondra partiellement aux problèmes rencontrés. Ils alimenteront le travail des services et agents communaux qui au quotidien contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie. Les doléances particulières ont été relayées vers les services, la poursuite des réunions de manière informelle autour d'une table a permis d'approfondir certaines questions tandis que la mise en œuvre du 0800 est de nature à enrichir les données relevées lors de vos interventions respectives.



Stéphane Moreau :

“ Nous prendrons le pouls de la population 2 fois par an ! ”

Loncin



Coteau d'Ans



Xhendremael

Gageons que les réponses apportées au cours des prochains jours et prochains mois nous permettront, ensemble, de poursuivre efficacement notre action et de veiller sereinement au bien-être de nos proches.

Ca s'est passé dans votre commune!

66 ANS MAIS LE SOUVENIR EST TOUJOURS LA !



Une fois de plus, l'Administration communale d'Ans et plus précisément l'Echevinat de la l'Instruction publique a rendu hommage aux soldats morts lors de la seconde guerre mondiale.

Si la date officielle de l'Armistice est le 8 mai, c'est le lundi 9 mai que la cérémonie de dépôts de gerbes a eu lieu en présence de plusieurs délégations d'élèves issus des deux réseaux d'enseignements primaire.

Pour l'occasion, Nathalie Dubois, l'Echevine de l'Instruction publique a prononcé un discours évoquant les atrocités de la guerre et la folie de celle-ci en espérant que les générations futures ne connaissent jamais plus une telle situation.

BRADERIE D'ETE SOUS LE SIGNE DE LA CHANCE !



Ouverture ce mercredi 13 avril,
33 rue de la Station,
d'un nouveau commerce
« Les délices d'enfants gâtés »

où une délégation du Conseil communal composée des Echevins Nathalie Dubois, Georges Secretin et Henri Hyugen était venue féliciter la maitresse des lieux Madame Micheline Cordier.

Première expérience pour cette sympathique commerçante qui se propose d'illuminer vos fêtes. Ainsi vous découvrirez à cette nouvelle adresse : bonbonnières, pralines artisanales, confiserie, gâteaux de bonbons, articles cadeaux, dragées etc.

De la naissance, au baptême, la communion, l'anniversaire, les fiançailles, le mariage, pour chaque événement heureux de l'existence, « Les Délices d'enfants gâtés » s'invite à vos côtés quelque soit votre budget.

La boutique est accessible du mardi au samedi de 10 à 18 heures, pour vos achats, un simple conseil, Micheline est à votre disposition. Vous pouvez également la contacter au 04/269.83.72 ou 0498/667280.

E mail : info@enfantsgates.be

NB : n'oubliez pas votre ticket parking, la première heure est gratuite.



Pour que la fête reste un plaisir !

Depuis des décennies cette manifestation du commerce ansois s'affichait au calendrier le premier week-end de juin. Désormais, c'est à la mi-mai que les commerçants des rues de la Station et de l'Yser proposent d'excellentes affaires. Malgré ce changement de date, le public avait répondu présent et c'est dans une atmosphère particulièrement conviviale que nos Ediles ont procédé à l'inauguration de cette braderie le vendredi 13 mai. Une date porte bonheur qui, espérons le, sera de bonne augure pour les prochaines éditions.

A VOTRE SANTE !

Par ce printemps particulièrement ensoleillé le Centre administratif communal accueillait plusieurs couples qui fêtaient leur anniversaire de mariage.



Ainsi, le 23 avril, les époux THONET-VANDORMAEL et DI MATTIA-OLIVERI ouvraient le bal et se remémoraient l'année 1961 et un demi-siècle plus tard...



C'est également ce dernier qui accueillait, le 28 mai, Monsieur et Madame PIRONNET-MICHEL pour leurs noces d'or ainsi que les époux LENART-WALKOWIAK, SCHOEFS-LUDWIKOWSKI ET CONTINELLI-CIAVATTA qui fêtaient le diamant.

Le 14 mai, ce sont soixante années et par conséquent leurs noces de diamant que célébraient les époux CROMMEN-BURLET, LONCELLE-PAUL, GIANG-TRUONG ET COART-KASPRZYK, en présence du Bourgmestre Stéphane Moreau.



Enfin le 11 juin dernier, avait lieu la cérémonie des noces de brillant des époux WYDOUW-CANELLE, les noces de diamant des époux MAGONETTE-WEILER et des époux STUBBE-GILLES.

Sans nul doute une émotion particulière animait ces 13 couples qui, entourés de leur famille et amis, mesuraient ainsi le long chemin parcouru.

Les Ediles communaux présents à ces différentes cérémonies félicitaient nos Ansois et leur remettaient fleurs et cadeaux de circonstance avant de prendre, en leur compagnie, le verre de l'amitié.



Commerce ansois



Jean-François

BOURLET:

“Ensemble vers
une nouvelle
stratégie”

Comme toute chose, le commerce évolue. Et il ne faut pas être devin pour se rendre compte que le commerce ansois n'est plus le même aujourd'hui que ce qu'il était il y a dix ans.

Les grands centres commerciaux se sont multipliés sur le territoire de la ville de Liège mais aussi dans la grande périphérie.

Outre le très ancien centre commercial composé du piétonnier, de nombreux autres centres sont sortis de terre : Liège (Belle-Ile, flot Saint-Michel, Galeries Saint-Lambert, Médiacité et galerie Cora), Boncelles, Fléron, Herstal, Hognoul...

Et les promoteurs ne s'arrêtent pas là. Ils souhaitent également conquérir de nouvelles terres pour y développer de nouvelles galeries ou centres commerciaux, notamment à Ans.

Devant le déclin du commerce ansois et face à cette concurrence accrue et à l'appétit vorace des promoteurs, la Commune a, à l'initiative de Monsieur le Bourgmestre Stéphane MOREAU, lancé une étude sur le commerce ansois. Elle est désormais menée sous l'égide de Monsieur Jean-François BOURLET, Président du CPAS, en charge des Affaires économiques et du Commerce.

Cette étude, confiée au Service d'Étude en Géographie Économique Fondamentale et Appliquée (SEGEFA) de l'Université de Liège a pour objectif d'étudier le fonctionnement et l'évolution du commerce à Ans et d'émettre des recommandations visant le maintien et le développement de la fonction commerciale à Ans.

Elle aboutira également à la réalisation du schéma de développement commercial de la Commune d'Ans, outil de référence pour permettre aux autorités de prendre leurs décisions.

Centres commerciaux injustifiés:

La commune dit “NON”

Projets de centres commerciaux le long des autoroutes, sur des terrains en friche sur le territoire de la Commune. Des promoteurs ont introduit voici quelques mois une demande d'implantation d'un nouveau centre commercial d'une superficie de vente de 20.000 m² à Ans.

Dans l'état actuel des choses, la Commune s'oppose à ce type de projets et ce, pour plusieurs raisons :

- Une étude sur le commerce ansois est en cours et nous permettra de disposer d'un schéma de développement commercial. Rajouter ce type de commerces ne risque-t-il pas de nuire au commerce déjà établi sur Ans ? ;
- La Conférence des Bourgmestres de l'agglomération liégeoise a établi un moratoire sur les nouvelles implantations commerciales de grande envergure ;
- La zone Alleur-Rocourt – rue des Français et de la zone « Bonne Fortune » sont déjà sursaturées de véhicules. Rajouter de tels centres commerciaux ne ferait que d'aggraver les problèmes de mobilité actuels.

Dans un des dossiers, le Comité Socioéconomique pour la Distribution du Service Public Fédéral Economie a suivi l'avis de la Commune et a remis un avis négatif.

L'étude est menée en trois phases :

• Phase 1 – Diagnostic

Etablir un diagnostic précis de l'état du commerce et des zones de chalandise du pôle commercial d'Ans

• Phase 2 – Stratégie

Elaborer une stratégie de développement commercial en vue de répondre aux enjeux mis en évidence dans le diagnostic

• Phase 3 – Plan d'actions

Définir des actions concrètes et opérationnelles afin de mettre en œuvre et de traduire sur le terrain la stratégie de développement commercial

La première phase est terminée et a été présentée au Collège communal au mois de juin.

Elle comporte deux parties :

- Relevé de terrain - Parcours systématique de l'ensemble des rues de la commune et relevé des activités présentes.

On peut notamment relever que :

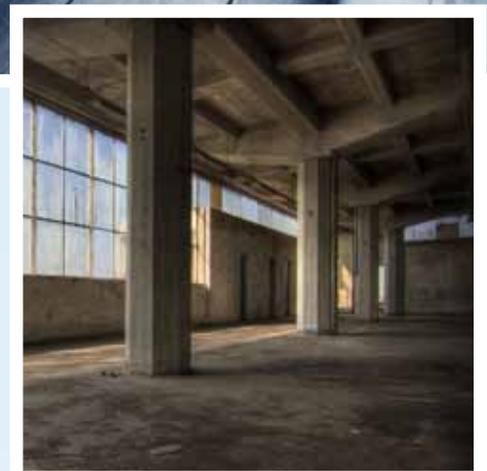
- Ans compte environ 500 cellules commerciales dont une soixantaine de cellules vides
- environ 270 commerces sont de proximité soit deux tiers des commerces actifs

- Enquête auprès des habitants d'Ans et des communes voisines

Réalisation de deux enquêtes auprès des clients potentiels de « l'appareil » commercial d'Ans :

- Enquête « toutes-boîtes » (combinée à une enquête Internet – novembre 2010) menée auprès des Ansois sur 2 thèmes : leur comportement spatial d'achat et leurs satisfactions du commerce ansois. Environ 650 ménages nous ont transmis le questionnaire complété.
- Enquête téléphonique menée auprès des habitants des communes limitrophes d'Ans sur leur comportement spatial d'achat

Dans un prochain numéro d'Ans-Infos, nous présenterons les conclusions de l'ensemble de l'étude.



Modifications Budgétaires



Vote par le conseil communal d'une première modification budgétaire au budget de la commune

Le budget ordinaire de la commune contient les dépenses et les recettes récurrentes, qui reviennent tous les ans et sont incontournables pour le bon fonctionnement de la commune, comme par exemple les traitements du personnel et le produit des taxes. Traditionnellement ce budget fait l'objet d'une première modification en juin à l'occasion de l'examen du compte de l'année précédente. Le conseil communal du 27 juin a ainsi examiné cette première modification budgétaire de l'année dans la foulée de l'examen du compte 2010 qui contient la constatation, a posteriori, de toutes les dépenses et de toutes les recettes de l'exercice écoulé. Concrètement, si le budget est une estimation, le compte représente donc quant à lui la réalité comptable de la commune. Il constitue une sorte de photographie de la situation financière réelle de la commune.

Suite au vote du compte, une première modification budgétaire a été adoptée.

A l'ordinaire, l'évolution du résultat se présente comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat
Budget initial :	28.580.849,20	28.075.913,69	+ 504.935,51
Augmentation de crédits +	881.465,22	1.434.251,04	- 552.785,82
Diminution de crédits -	129.293,99	237.601,85	+ 108.307,86
Nouveau résultat	29.333.020,43	29.272.562,88	60.457,55

Vous constaterez que le budget global s'accroît donc, en chiffres arrondis, de 752.172 € et que le nouveau résultat est de 60.457 €, (il est en diminution de 444.477 €) mais avec une mise en réserve de 833.000 €.

Cette mise en réserve permettra la poursuite de l'exécution du programme d'Ans Nouveau.



Dépolitisation et démocratie locale **Le Droit d'interpeller.**

GEORGES SECRETIN :

«À Ans, la démocratie directe est en marche.

Pour la première fois en Région wallonne tout citoyen ansois âgé de 16 ans peut directement interpeller le conseil communal sur un sujet de sa compétence et d'intérêt local ! Personne n'est ainsi exclu de la vie politique communale. Qu'il s'agisse d'une suggestion, d'une plainte, d'une revendication...»



Il suffit :

- d'avoir 16 ans au moins et d'être ansois
- de déposer le texte de la future intervention au Secrétariat communal accompagné de 20 signatures au moins
- si la demande est recevable, elle sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil communal et sera entendue en séance publique. Il y sera répondu par le Bourgmestre ou son délégué.

A graphic illustration of a diverse group of people represented by colorful silhouettes (yellow, blue, green, red, orange, purple). They are holding up various colored rectangular signs. The central green sign contains the text: "Rien de plus simple", "Rien de caché", "Fini les questions sans réponse.".

**Rien de plus simple
Rien de caché
Fini les questions sans
réponse.**

A FAIRE DANS VOTRE COMMUNE...

LE MUSÉE DU VÉHICULE DE SECOURS MINIATURE. UNE IDÉE DE VISITE POUR PETITS ET GRANDS.

Le musée propose :

Des dioramas présentant des scènes d'intervention : pose de ponts de bateaux, alerte chimique et des hôpitaux miniature.

Près de 3.000 véhicules miniatures de secours : ambulances, pompiers, protection civile.

Plus de 70 pays représentés, de l'antiquité au XXIème siècle et, à partir du 4 juillet, la Commémoration des attentats contre le World Trade Center. Le 11 septembre prochain verra la commémoration, dix ans après, des attentats contre le World Trade Center, qui firent plus de 3000 victimes.

Ce jour-là, 343 pompiers new-yorkais, ainsi qu'un certain nombre d'autres sauveteurs perdirent la vie, victimes du devoir. En hommage à leur mémoire, le musée du véhicule de secours en modèle réduit présentera une exposition semestrielle sur ce thème. Une vitrine sera consacrée aux pompiers américains en général et new-yorkais en particulier, avec figurines, livres, photos et insignes sur le sujet. Bien sûr seront présentés nombre de véhicules anciens et actuels, au rang desquels l'autopompe sur laquelle le Chief Salvatore J. Cassano, Commandant en chef du F.D.N.Y. en 2001, débuta sa carrière, ainsi que plusieurs véhicules détruits lors de la catastrophe.

A côté des engins des pompiers, seront également proposés plusieurs véhicules de l'Emergency Medical Service, le SAMU américain.

Une autre vitrine offrira au regard des petits et des grands une série de décorations de table de Noël représentant des casernes « FIRE HOUSE », typiquement U.S.

L'exposition débutera le 4 juillet, jour de la fête nationale américaine, pour se terminer début janvier 2012.

En juillet et août : ouverture du Musée le lundi : de 17h30 à 19h30 – le mardi : 9 h à 12 h – le mercredi : de 14h30 à 16h30 ou sur rendez-vous avec Monsieur Delhaise : 0496 07 70 46

Pour rappel, le musée du véhicule de secours miniature est situé dans les locaux de la bibliothèque Paul Biron, rue de l'Yser 200.



LE FORT DE LONCIN, UNE IDÉE D'ACTIVITÉ PENDANT LES VACANCES

Haut lieu de la bataille de Liège au mois d'août 1914, les ruines du Fort de Loncin renferment depuis le 15 août 1914, les débris de 350 des ses 550 défenseurs. Il est également le seul fort des ceintures fortifiées de Liège, Namur et Anvers à avoir gardé son armement d'origine. La nécropole du Fort de Loncin, constitue depuis les années vingt, un lieu de la mémoire de la première guerre mondiale, et accueille à ce titre chaque année de nombreux visiteurs belges et étrangers.

Un parcours scénographique y a été développé afin de permettre à ce site exceptionnel d'accroître encore davantage sa vocation de lieu de mémoire à l'attention de tous, et en particulier des plus jeunes qui ont eu la chance de ne pas connaître les affres d'une guerre. L'oubli est en effet sans doute le plus grand danger qui guette nos sociétés démocratiques.

Ainsi, le visiteur, placé dans la peau d'un soldat, peut revivre successivement, l'angoisse croissante de ces hommes au fur et à mesure que la guerre paraît de plus en plus inéluctable, la vie sous les bombardements, l'explosion finale du fort, et enfin découvrir le cratère de l'explosion et la crypte dans laquelle reposent 69 soldats. En s'acheminant vers la sortie, il verra ensuite parmi cet écrin de verdure, différents textes et photos qui lui donneront l'occasion de réfléchir sur l'inanité des guerres et les atrocités engendrées par la haine et la peur de l'autre.



BARBECUE

ET INAUGURATION AU FORT DE LONCIN LE DIMANCHE 14 AOUT

Le Front de Sauvegarde du Fort de Loncin procédera, à 16 heures, à l'inauguration du local consacré à la résistance au cours des deux guerres, celle-ci sera suivie, à 19 heures, d'un barbecue, sous chapiteau, sur le parking du fort.

Prix : 18€ par personne, 9€ pour les enfants de moins de 12 ans.
Réservations : Pierre LANTIN : 04/263.16.73, Fernand MOXHET : 04/246.32.61
Paiement sur le compte DEXIA : BE67 068-8906212-87

Renseignements pratiques :

Ouverture en juillet et août : tous les jours de 14H à 18H (dernier départ à 16H30) fermeture le lundi. Pour les groupes, possibilité de visites guidées tous les jours sur réservation préalable et pour les individuels tous les dimanches à 14H précise. Durée de la visite : avec audio guide +/- 1H30', avec guide 3 h

Prix de la visite par personne :

adulte 5 EUR, de 6 à 12 ans 3 EUR, groupes 4 EUR.

Renseignements : 04/246.44.25

Manifestations du 15 août.

Comme chaque année, auront lieu le 15 août prochain, à partir de 16h, les commémorations de l'explosion du Fort. Cette année cependant aura lieu en préambule, le dimanche 14 août à 16h, l'inauguration d'une exposition permanente consacrée à la résistance au cours des deux guerres. Cette exposition qui comprendra de nombreuses pièces et témoignages, aura pour but de rappeler si nécessaire que nos libertés ne sont pas innées et qu'il est parfois nécessaire de se battre afin de les conserver. Le vernissage sera suivi d'un vin d'honneur et d'un souper. Invitation cordiale à tous.

CERTAINS JOUENT AU POKER, LUI, IL JOUE AU KART...

Le talent n'attend pas, la preuve en est avec ce jeune Ansois, Dimitri Thriskos, qui à peine âgé de 11 ans collectionne les coupes et les trophées. Tout commence en 2009, le jeune prodige du volant est alors passionné de karaté lorsqu'un client de son père, mécanicien de profession, lui propose d'essayer le kart. Après quelques tours de pistes, le résultat est édifiant, dans un premier temps il égale les performances de pilotes de la même tranche d'âge et ensuite il les largue. Il n'en faut pas plus pour participer à un premier stage et ensuite concourir dans divers championnats. En 2010 Dimitri Thriskos fait ses armes en catégorie « mini », compétitions organisées par l'ASAF (Association Sportive Automobile francophone, de même que lors de courses « Discovery » mises sur pied sur le circuit d'Amay.



Bilan des opérations : Une 5^{ème} place en championnat ASAF, une 3^{ème} place au niveau de la Discovery cup, et enfin excusez du peu, une 2^{ème} place à la coupe du RACB.

Début 2011, le niveau augmente encore, la législation imposant aux pilotes de plus de 11 ans, de passer en catégorie « boxer », soit des karts de 100 cc ou une fois de plus il sort largement du lot.

Ce n'est pas sans une certaine fierté bien légitime que le papa, Dimitri Thriskos senior évoque l'évolution particulièrement rapide de sa progéniture, d'autant plus que celle-ci s'est d'emblée retrouvée face à des compétiteurs qui avaient déjà l'expérience de la piste. Pour la maman, Priscilla Cheli,



si la réussite de Dimitri lui fait plaisir, elle reconnaît que le fait de rouler sur des karts de plus en plus puissants l'inquiète un peu. En résumé, une vraie maman. Pour Dimitri lui-même, le karting est une véritable passion et un rêve qui se concrétise. Cela dit, le jeune garçon qui est en 5^{ème} année primaire à l'école du Tilleul, se destine dans un premier temps à une carrière dans l'électromécanique ; passer professionnel à terme, c'est encore une autre histoire.

Mais en kart comme dans tout sport d'ailleurs, qui n'avance pas recule, c'est ainsi que compte tenu des résultats obtenus, le jeune « Schumy » ansois va en 2012 s'attaquer au championnat de France et du Benelux.

Le hic, est que ce passage de niveau implique aussi des budgets nettement plus élevés ainsi qu'un encadrement professionnel. Si jusqu'à présent, il fallait approximativement compter entre 800 et 1000 € pour une course, l'année prochaine il faudra prévoir aux alentours de 2500 € par course... Dans la foulée, la législation impose également dans ce type de course, un coach officiel ; il s'agit en l'occurrence du DGM Racing d'Ans. Un appel aux sponsors est donc lancé, car même si les résultats sont là, le sport automobile coûte beaucoup d'argent. Pour tous renseignements : 0498/700 290



DOCUMENT D'IDENTITÉ VALABLE... VACANCES TRANQUILLES !

En cette période estivale de grands départs, le service population vous rappelle qu'il y a lieu de vérifier la validité des documents d'identité de chacun des membres de la famille. Le voyage à l'étranger implique la possession de documents de voyage officiels : la carte d'identité suffira pour certains pays tandis que le passeport, parfois revêtu d'un visa, sera exigé par d'autres.

Le S.P.F. Affaires étrangères dispose, pour les ressortissants belges, d'un site consacré à l'ensemble des documents exigés, par pays, en fonction du type de séjour. Nous vous invitons à le consulter et, pour les régions plus instables, à contacter la représentation diplomatique en Belgique qui vous donnera les informations les plus récentes.

http://diplomatie.belgium.belfr/Services/voyager_a_letranger/documents_de_voyage/

Votre carte d'identité suffit ? Vérifiez alors sa date d'expiration car certains pays exigent une validité de plusieurs mois après la date du retour. En cas de problème, il s'agira de vous présenter au service population muni d'une photo d'identité récente sur fond blanc et de 15 € pour la commande d'un nouveau document. Tenez compte du délai de fabrication qui s'élève à 3 semaines car la confection d'une carte en urgence s'élève à 120€ !

Vous devez être en possession d'un passeport ? Vérifiez la validité du vôtre si vous en possédez un et, si ce n'est pas le cas ou en cas de péremption,

présentez vous au service population. Munissez-vous alors de deux photos d'identité récentes sur fond blanc et de 78,50 € ou 41,00 € selon que vous avez plus ou moins de 18 ans. Le passeport sera à votre disposition 7 jours ouvrables plus tard. Attention, la commande en urgence s'élève à 254.50 € ou 210,00 € selon l'âge du titulaire !

Et les enfants de moins de 12 ans ? Si le pays dans lequel vous vous rendez accepte la carte d'identité, il faudra que votre enfant, même bébé, possède sa carte électronique ou « KIDS-ID ». Cette carte est commandée par une personne qui exerce l'autorité parentale. Elle doit se présenter avec l'enfant, une photo d'identité sur fond blanc et 3€. Attention, le délai de fabrication étant de 3 semaines, vous serez, en cas d'urgence, contraint de commander un passeport ou une carte dont le prix s'élèvera alors à 106,00 €.

Alors à bon entendeur salut ... ET BONNES VACANCES !

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du service population au 04/247.72.86 ou en envoyant un mail à murielle.paquot@ans-commune.be

SEMAINE

DE LA

MOBILITÉ

Dans le cadre de la semaine de la mobilité européenne et à l'initiative de Stéphane Moreau, Bourgmestre ayant en charge l'Agence de Développement Local, le Collège communal a décidé en date du **20 octobre 2010** d'organiser la :

QUATRIEME JOURNÉE SANS VOITURE A ANS.

Forte du succès rencontré lors des journées précédentes et des nombreuses activités présentes, cette manifestation de sensibilisation aux modes doux de déplacement, se tiendra le **dimanche 18 septembre 2011 de 10h à 18h.**

Pour la circonstance et sur avis d'un conseiller en mobilité, le Collège communal interdira la circulation entre 6 heures et 22 heures à tout conducteur :

- sur la route Nationale 3 dans le tronçon compris entre le carrefour formé par les rues des Français, Jamar, Jaurès et Yser et le carrefour formé par les rues de Jemeppe, Edouard Colson et de Loncin ;
- rue de la Station ;
- rue L. Dewonck entre la rue du Moulin et la N3.

De même, le stationnement sera interdit aux dates et heures précitées dans les portions de voirie concernées. En outre, certains emplacements de stationnement seront inaccessibles la semaine précédant l'événement et la semaine le suivant en raison des opérations de montage et de démontage.

Outre la Nationale 3, toutes les rues perpendiculaires au tronçon précité de cette dernière verront une modification des règles de circulation. Ainsi, toutes ces rues deviendront des voies sans issue avec circulation à double sens.

Nous vous invitons à prendre vos dispositions pour respecter ces règles qui seront rappelées par la pose de panneaux de signalisation. Bien entendu, les services de secours pourront accéder au site en cas de besoin.

L'Agence de Développement Local se tient à votre entière disposition afin de vous fournir, si nécessaire, de plus amples renseignements sur cette manifestation. N'hésitez donc pas à contacter l'agence de développement local, Mme Anne MOREAU ou Monsieur Jérôme RENETTE, **au 04/247.72.95 ou 22.**



La commune d'Ans organise dans le cadre de la journée sans voiture de ce dimanche 18 septembre 2011, un grand concours d'affiches sur le thème de cette journée.

Nombreux prix à la clé.

Format A3, couleurs ou noir et blanc.

Les inscriptions au concours doivent se faire par le biais du formulaire ci-joint au plus tard pour le 1^{er} septembre auprès de l'Agence de Développement Local située au 1^{er} étage de l'Administration communale d'Ans.

Tel : 04/247.72.95 ou anne.moreau@ans-commune.be

Le règlement complet de ce concours est également disponible auprès de l'Agence de Développement Local sur simple demande.

Les œuvres devront être déposées au même endroit pour le 15 septembre au plus tard.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tel :

Numéro d'inscription (interne) :